

Le Daim

Nom latin: Dama Dama

Classification

Ordre: Artiodactyles

Sous-ordre: Ruminants/Pecora

Famille: Cervidés (Cervidae)

Sous-famille: Cervinés

Genre: Cervus

Espèce: Daim (Cervus dama)

Sous-espèces: Daim européen, daims gardés en Suisse

Aspect

Le daim est une espèce de cervidé de petite taille dépassant toutefois le chevreuil.

Pelage: on connaît trois colorations de base, le plus souvent un fauve chaud avec des taches blanches, plus rarement une robe presque noire, ainsi qu'une robe blanche (pas albinos). La ligne noire sur le dos jusqu'à la queue est typique.

Poids (vif): jusqu'à 100 kg

Longueur: jusqu'à 1,4 m

Hauteur au garrot : jusqu'à 1 m

Ramure: seuls les mâles portent des bois. Des dagues se forment la première année. La ramure palmée n'apparaît que la deuxième année, pour s'agrandir d'année en année. Elle tombe en avril et se reforme entièrement jusqu'à la période du rut en octobre suivant.

Reproduction

Rut: à partir de mi-octobre jusqu'à mi-novembre. L'appel durant le rut est un brame fort semblable à un gargouillement

Durée de gestation: env. 8 mois

Mise bas: dès début/mi-juin, en général 1 faon

Durée d'allaitement: jusqu'à l'automne/hiver

Maturité sexuelle: dès la 2^{ème} année

Distribution

Origine: issu d'Asie, aujourd'hui implanté dans de nombreux pays. Elevé en parcs, en enclos pour l'utilisation humaine (viande, velours, os de ramure) ou comme animal de chasse.

En liberté: en Allemagne, en Europe de l'Est jusqu'à la mer Noire, dans le sud de la Scandinavie, en Angleterre, dans le sud de la France ainsi qu'en Espagne.

Habitat

Garde en parcs: comme les autres espèces de cervidés, ils ont besoin d'une surface suffisante avec un peuplement végétal dense et équilibré. Leur préférence va à toutes sortes de graminées et d'autres herbes. Les écorces, bourgeons et feuilles de haies et d'arbres forestiers ou fruitiers constituent une variation bienvenue. Dans les zones (et les parcs) non perturbées, les animaux s'alimentent presque toute la journée, intercalant des pauses pendant lesquelles ils ruminent. Dans les régions où les dérangements sont fréquents, ils s'alimentent de manière concentrée le matin et le soir. Les arbres et les structures dans les parcs servent de camouflage, de protection contre les intempéries et de source d'ombre. L'accès à de l'eau fraîche (fontaine, abreuvoirs appropriés) doit toujours être garanti.

Les daims vivant à l'état sauvage affichent une prédilection pour les habitats riches en couvert, comme les taillis aérés ou les forêts au sous-bois clairsemé, parsemées de zones ouvertes. Le daim a une grande capacité d'adaptation. En Suisse, cette espèce ne vit pas à l'état sauvage.

Sources: Internet, Wildtier Schweiz, SSPR, Wikipedia etc.

Photo: HP. Dänzer